PIECE 2

DOCUMENT GRAPHIQUE

COMMUNE DE CAMPISTROUS

SOUS-PRÉFECTURE
2 8 SEP. 2011
BAGNERES-DE-BIGORRE -65-

CARTE COMMUNALE

DOCUMENT GRAPHIQUE

Vu pour être annexé
à l'arrêté préfectoral de ce jour.
TARBES, le 9 FEV. 2014
Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,
la Secrétaire Générale,

Echelle : 1/5000

Marie-Paule DEMIGUEL

Pour annexion :
Le chef de bureau

Jean-Christophe CASTAGNOS

Le maire
J. C. Castagnos

22 SEP. 2011

Août 2011
4 32 0479

SOGREAH CONSULTANTS

Agence de Pau

Héliopare Pau - Pyrénées - 2, avenue Pierre Angot - 64053 Pau Cedex 9 - France - Tél. : 33 (0)5 59 84 23 50 - Fax : 33 (0)5 59 84 30 24

F	Reprise périmètre zone d'activités	1	4 32 0479	01/12/2010	JBS	JBS
E	Compléments (zone d'activités)	1	4 32 0479	24/07/09	JCS	VRA
D	Modifications zonage	1	4 32 0479	13/11/08	JCS	VRA
C	Modifications zonage (nouvelle zone d'activité)	1	4 32 0479	11/06/08	JCS	VRA
B	Modifications après réunion du 13/03/08	1	4 32 0479	06/03/08	JCS	VRA
A	Dessin zonage	1	4 32 0479	19/03/08	JCS	VRA
Indice	Objet de la modification	N° Plan	N° Affaire	Date	Visa réalisation	Visa contrôle
Nom du fichier		4 32 0479/CC Campistrous\Dossier\Dessins définitifs\Zonage Campistrous				

Secteur où les constructions sont autorisées

Zone constructible à vocation d'activité

Secteur où les constructions ne sont pas admises, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension de constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur de ressources naturelles
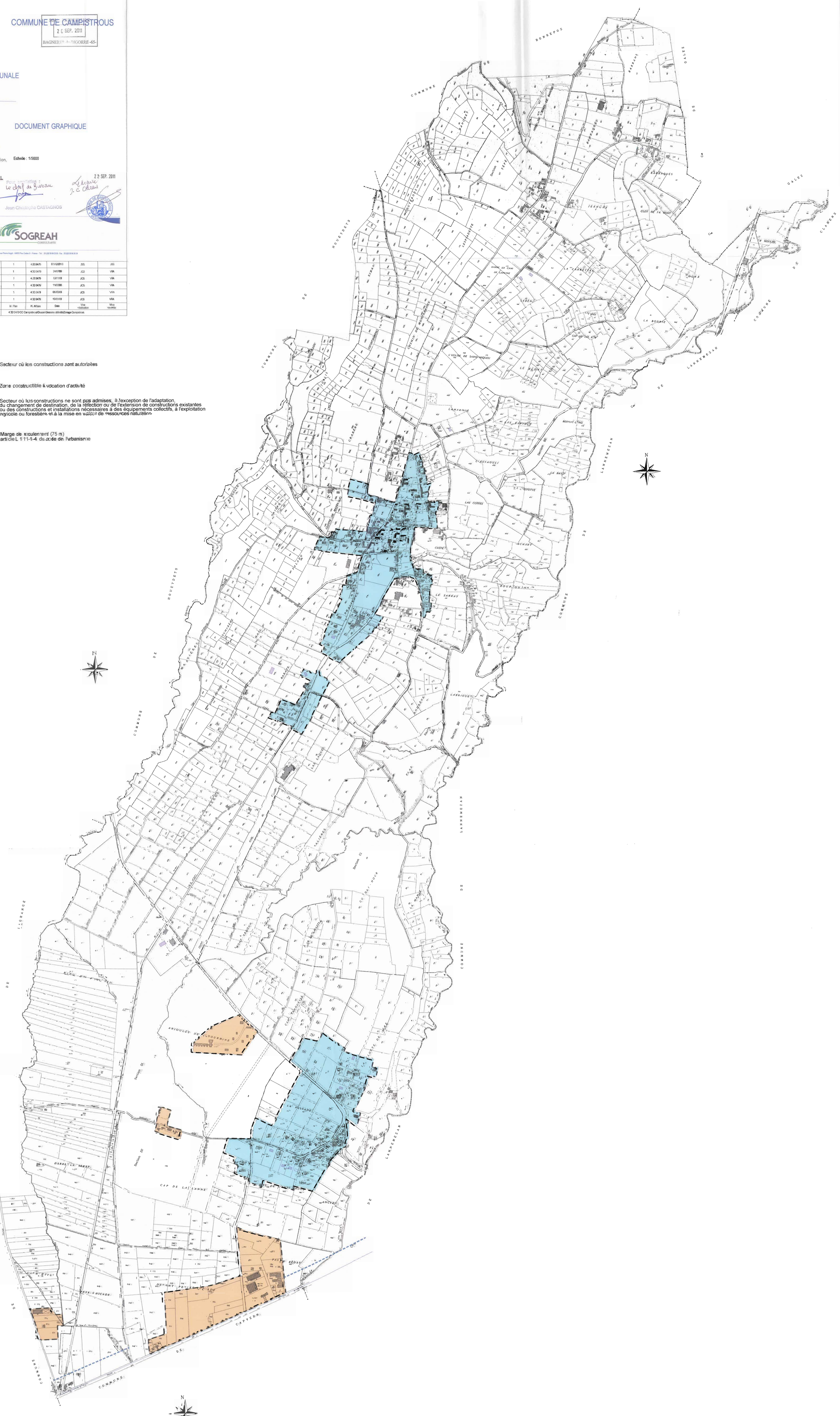
Marge de reculement (75 m)
article L 111-1-4 du code de l'urbanisme